



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

S'organiser, s'unir, réagir pour notre avenir...

E. Macron est élu et disposera d'une majorité écrasante à l'Assemblée Nationale : **un sale temps est prévu pour les salariés durant les 5 prochaines années !**

Si le nouveau président applique ce qui figure dans son programme (*et les premières annonces autour du contenu des ordonnances semblent le confirmer*), ce sera catastrophique pour les salariés et pour les cheminots en particulier. Encore une fois, il est prévu une réforme des retraites : ce qu'il a promis sur le sujet constituerait un sacré recul et les pensions des cheminots risquent de s'effondrer ! Encore une fois, le code du travail va être revu : là aussi, ce qu'il a promis ne consiste qu'à renforcer les pouvoirs des patrons et à retirer des droits aux salariés !

Sur 67 millions de français, seulement 8,6 millions de votants (*soit à peine 18,2% des inscrits*) ont voté pour Macron au 1^{er} tour de la Présidentielle. Quelle légitimité également quand plus de la moitié des électeurs se sont abstenus au 1er tour des Législatives ? Pourtant, E. Macron dit ne pas vouloir bouger une seule virgule de son projet puisqu'il est élu.... drôle de façon de penser la démocratie.

Face à un tel programme pour les mois et années qui viennent, la seule issue pour les salariés, chômeurs, retraités est de se serrer les coudes pour pouvoir se faire entendre et respecter !

Il n'y a pas cinquante alternatives, soit les salariés, chômeurs, retraités restent divisés et laissent les patrons et le pouvoir en place les déposséder de tous leurs acquis sociaux ; soit ils décident de faire entendre leur force collective en se mobilisant.

La direction SNCF se sent renforcée dans sa politique, elle va encore accélérer ses « réformes » : fusions de régions, fusions d'établissements, éclatement des lignes métiers ASCT, ADC, Agents des Escales et de la Vente, ... Le choix politique fait par les français va également confirmer l'ouverture prochaine de lignes à la concurrence ainsi que la mise en concurrence de la maintenance du matériel et de l'infra. La multiplication de services type Uber sera possible, la mise en place d'entreprises et services Low-Cost va être encouragée. La dématérialisation complète des billets entrainera la fermeture de centaines de guichets et de petites gares : les salariés vont encore trinquer !

Dans ce contexte, les cheminots ne peuvent pas restés isolés et se contenter de subir, sans quoi la direction va les écraser les uns après les autres.

Nous invitons les cheminots à rejoindre SUD-Rail, car à ce stade, il est urgent de s'organiser et de renforcer les syndicats qui sont aux côtés des salariés et qui défendent leurs droits.

✂
Nom : Prénom :
Adresse SNCF.....
N° de Tel SNCF : Portable :
Mail :

- Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :
- Je veux adhérer à Sud Rail.



Le Fer Solidaire

L'ÉTABLISSEMENT DES CONTRÔLEURS DE LYON (ECT LYON) A DISPARU LE 1ER JUIN !

ECT LYON

Jusque là, les contrôleurs des résidences (*Perrache, Part Dieu, St Paul, Valence, St Exupéry, Marne*) dépendaient du même établissement (*l'ECT de Lyon*) quelle que soit leur résidence d'attache et l'activité dans laquelle ils exerçaient (*Sur les TGV, sur les TER, sur les trains de nuit*).

a été remplacé par les 3 établissements suivants depuis le 1er juin



ESV TGV RA

Cet établissement comprend :

- ♦ les contrôleurs de Lyon qui assurent des TGV.
- ♦ les contrôleurs de Chambéry qui assurent des TGV.
- ♦ les contrôleurs de Ouigo.

+

- ♦ les agents d'Escale de Part Dieu.
- ♦ les agents d'Escale de St Exupéry.
- ♦ les agents d'Escale de Valence TGV.
- ♦ les agents de Vente Voyages de Lyon.
- ♦ les agents de Vente Voyages de Chambéry.

(pour rappel les agents de Vente et Escale avaient vu leur établissement exploser à l'automne 2016).

ESV RHODANIEN

Cet établissement comprend :

- ♦ les contrôleurs de Lyon qui assurent encore de l'accompagnement des TER.
- ♦ les contrôleurs de Valence.
- ♦ les contrôleurs de St Etienne.

+

- ♦ les agents d'escale et de la vente de Drôme-Ardèche.
- ♦ les agents d'Escale et de la vente de la Loire.

(pour rappel les agents de Vente et Escale avaient vu leur établissement exploser à l'automne 2016).

ETABLISSEMENT NFL

Cet établissement comprend :

- ♦ Les contrôleurs en brigade de Perrache.
- ♦ Les contrôleurs en brigade de St Paul.

+

- ♦ Les agents de Vente et d'Escale de la zone diffuse Lyonnaise.
- ♦ Les agents du Produit Train et des services en gare de la gare de Perrache.

(pour rappel les agents de Vente et Escale avaient vu leur établissement exploser à l'automne 2016).

Les contrôleurs comme les agents de la Vente et de l'Escale sont donc dorénavant affectés à des établissements dédiés à une activité précise. Les établissements dédiés à des métiers ont donc vécu et la logique d'activité a pris le dessus !

Evidemment, cette évolution répond à des objectifs précis... SUD-Rail vous en fait le décryptage et vous explique là où la direction veut aller.

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org

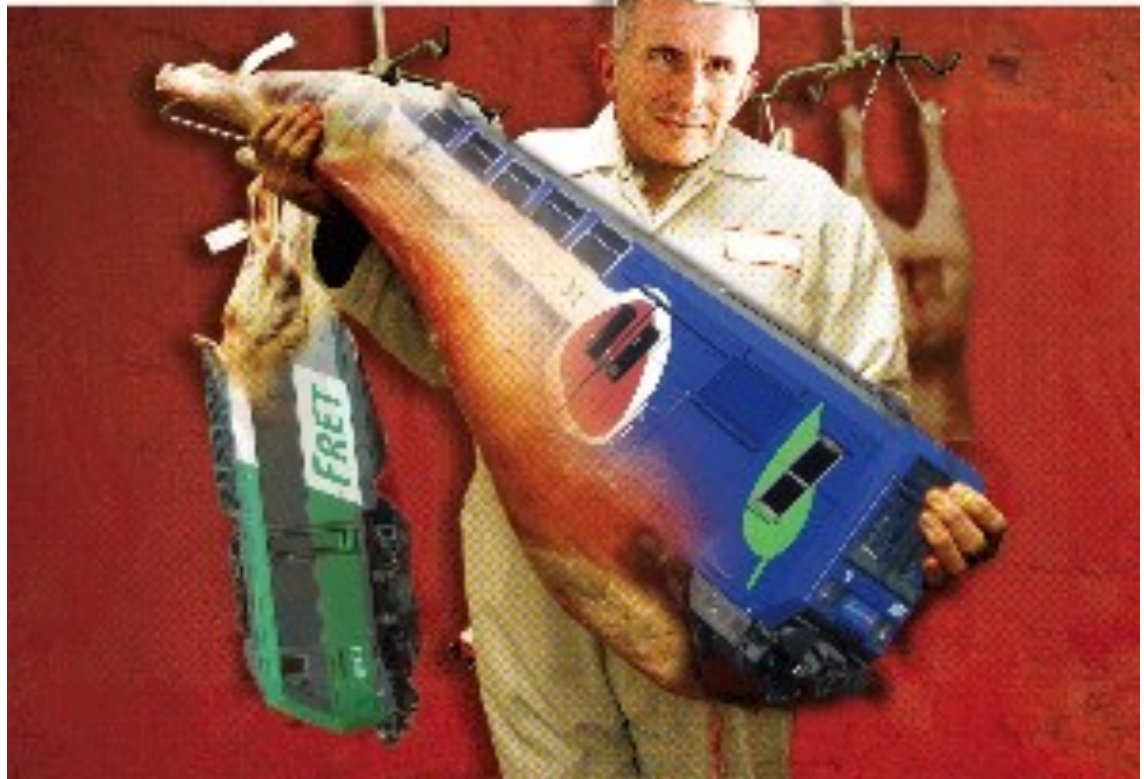


Pourquoi cette réorganisation ?

La direction SNCF poursuit plusieurs objectifs...

Gagner sur la masse salariale en supprimant des emplois !!!

Entre le 31 mai et le 1er juin, du jour au lendemain, des postes ont été supprimés principalement au niveau des sédentaires et des administratifs. Et dans le temps, cette tendance ne devrait pas s'arranger.



Préparer la filialisation !!!

L'un des grands objectifs de la direction est de préparer la filialisation de certaines entités pour créer sa propre concurrence. Pour ce faire, il lui est indispensable de saucissonner l'entreprise en fonction des activités et ainsi disposer, au sein d'une même entité, de tous les acteurs qui permettent d'exploiter une ligne ou un secteur.

Filialiser ? C'est la logique que la SNCF a mis en œuvre il y a quelques années au Fret ; elle avait créé VFLI, sa filiale de droit privé pour siphonner la charge de travail de la maison mère et des cheminots et ainsi créer un dumping social dans cette activité. Le recul permet pourtant de se rendre compte du résultat catastrophique : Fret SNCF est aux abois, il n'y a jamais eu autant de camions sur les routes au détriment du Fret ferroviaire, et socialement ce fut également un désastre.

Alors il n'est plus l'heure de pratiquer la politique de l'autruche, SUD-Rail dit les choses aux cheminots comme nous l'avons toujours fait : NFL a clairement été créé pour être livré clé en main à une filiale qui pourrait être Keolis (filiale 100% SNCF mais de droit privé), et cela pourrait aller vite si les cheminots se contentent de laisser faire !

Cette question de la filialisation pose évidemment la problématique de l'avenir des cheminots qui pourraient être transférés dans ces filiales. Que deviendra leur contrat de travail ? Le Statut sera-t-il maintenu ? Quelles seront les conséquences salariales pour ces agents ? Toutes ces questions se posent ! Evidemment, là aussi, sans pression, il faut s'attendre au pire des scénarios !

Alors, organisons-nous pour imposer un autre avenir que celui souhaité par nos patrons !

SUD-Rail est l'organisation qui n'hésite pas à mettre son outil syndical et juridique au service des cheminots et de ses adhérents et sera toujours aux côtés des cheminots pour les soutenir face aux mauvais coups de la direction !

Vous pouvez aussi trouver de nombreuses informations sur la page Facebook du syndicat régional :

Syndicat Régional Sudrailly



Répression Antisyndicale :

GAGNER ICI, C'EST GAGNER POUR TOUS !

Plus de 800 personnes réunies pour soutenir Nathalie, menacée de radiation et dire STOP à la direction !

A l'appel de SUD-Rail et du comité de soutien de Nathalie, plus de 800 personnes se sont déplacées le 6 juin pour signifier leur refus de voir la criminalisation de l'action syndicale gagner du terrain au sein de la SNCF et pour soutenir notre camarade injustement victime de l'acharnement de certains managers décomplexés qui se pensent aujourd'hui intouchables et qui cherchent à casser toutes vellétés des salarié-e-s à faire valoir leurs droits et leurs revendications.

Notre action et la mobilisation des cheminots ont payé, Nathalie ne sera pas licenciée !

Grace à la mobilisation des agents devant le conseil de discipline, à l'action de son comité de soutien et aux démarches de la Fédération SUD-Rail, la direction a bien dû se rendre à l'évidence ; dans un dossier non étayé, il aurait été périlleux et sans fondement de prononcer une radiation.

Malgré tout, la sanction (*dernier avertissement et 9 jours de mise à pied*) est injustifiée pour une militante exemplaire, respectée par ses collègues et dont la probité ne fait pas débat !



Au-delà du cas de Nathalie, SUD-Rail pointe les dérives !

Aujourd'hui, dans l'entreprise publique SNCF, le nombre de conseils de discipline, comme celui des arrêts maladies, explose. Dans les procédures disciplinaires internes ouvertes contre les salarié-e-s, bien souvent les responsables hiérarchiques sont témoins, enquêteurs, juges, jurés et bourreaux, et le niveau de sanctions n'a jamais été aussi élevé dans des caricatures de tribunaux patronaux dont SUD-Rail exige la réforme complète.

Face à cette situation, SUD-Rail prend des mesures et porte des revendications !

Nous ne laisserons pas ni nos militant-e-s ni les cheminots se faire discriminer et sanctionner sans réagir ; chaque nouveau cas constaté fera dorénavant l'objet de signalement systématique auprès des autorités et des procédures seront systématiquement engagées, nos patrons doivent savoir que la discrimination syndicale est un délit. Elle est sanctionnée pénalement non seulement par une amende (45.000€), mais également par une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans.

La peur doit changer de camp, la direction doit comprendre que c'est elle qui enfreint la loi, pas les délégués syndicaux qui défendent les droits des cheminots.



**Tee-shirt SUD-Rail en
vente au prix de 5 €
auprès des militants SUD**